



Pour de plus amples informations, consultez le scfp.ca/sante-et-securite





Série de cours sur la santé et la sécurité

La série de cours sur la santé et la sécurité au travail permet aux participants d'acquérir de vastes connaissances et compétences sur ce sujet. Après avoir complété le cours d'introduction de neuf heures, les participants peuvent suivre tous les ateliers de trois heures présentés dans les trois catégories ci-dessous. Pour obtenir leur certificat, ils doivent réussir le cours d'introduction, les quatre ateliers de la catégorie *Compétences*, au moins trois ateliers de la catégorie *Perspectives* et au moins trois ateliers portant sur un danger spécifique.

La santé et la sécurité : une introduction (9 heures)

Tous les membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) devraient suivre ce cours qui explique les notions de base en matière de santé et de sécurité. Après avoir complété ce cours, les membres peuvent suivre les autres ateliers offerts dans le cadre de cette série.

Ateliers Compétences

Ces ateliers permettent aux membres d'acquérir les compétences nécessaires pour bien accomplir les tâches d'un membre d'un comité de santé-sécurité ou d'un représentant en matière de santé-sécurité.

Les ateliers offerts sont :

- Identifier et documenter les dangers
- Assurer le bon fonctionnement des comités
- Enquêter en cas d'accident : les éléments de base
- Lois et règlements



Ateliers Perspectives

Ces ateliers encouragent les participants à réfléchir aux divers liens qui existent entre la santé-sécurité au travail et les droits de la personne, et ce, tant au sein de notre syndicat que dans nos communautés. Nos membres apprendront ce qu'ils peuvent faire pour faire avancer la justice sociale, tout en améliorant la santé et la sécurité au travail.

Les ateliers offerts sont :

- Les femmes et les dangers au travail
- L'égalité et la santé-sécurité
- Santé mentale au travail et prévention
- Se mobiliser pour assurer la santé et la sécurité au travail
- La solidarité internationale

Ateliers portant sur un danger spécifique

Ces ateliers visent à sensibiliser les membres aux dangers spécifiques aux milieux de travail. Ils apprendront aussi des méthodes pour éliminer ces dangers.

Les ateliers offerts sont :

- L'ergonomie
- La charge de travail et la surcharge de travail
- La prévention de la violence
- La prévention du harcèlement
- Les produits chimiques
- La qualité de l'air ambiant